

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Bulletin hebdomadaire

Deux événements d'art ont marqué la semaine qui vient de finir : le premier est une victoire et le second une déception. Ainsi va la vie, ménageant aux uns le triomphe et l'assurance de la maîtrise par l'approbation de leurs œuvres, aux autres le chagrin et le regret de se voir incompris et d'être tenu de lutter jusqu'à l'heure suprême, sans avoir la certitude de l'assentiment universel.

La victoire fut le lot de M. Vincent d'Indy avec son *Fervaal*, représenté à l'Opéra-Comique. La reconnaissance de la valeur de cette œuvre significative est un gage qui consacre d'une façon définitive le développement de l'influence wagnérienne sur la jeune école française.

Bien que M. d'Indy s'en soit peut-être trop imprégné, au point de compromettre la très réelle personnalité dont il est certainement doué, il serait injuste de méconnaître qu'il a livré un bon combat pour l'art pur, noble et désintéressé. Le succès de *Fervaal* démontre qu'à l'heure actuelle, l'éducation du public est en progrès et qu'il ne saurait se contenter, désormais, des honorables courtes qui furent longtemps le patrimoine exclusif de l'Opéra-Comique. Toutefois, l'on serait en droit de souhaiter à l'avenir moins de soumission à l'esthétique germanique et un plus grand affranchissement des compositeurs futurs, vers l'expression de leur caractère national. En ce sens, M. d'Indy nous paraît surtout un précurseur empli de l'ambition la plus élevée. Il appartient à un maître encore inconnu, mais qui se révélera demain, car tout vient à son heure, de concilier d'une façon plus marquée les éléments techniques apportés par Wagner avec son génie propre. Celui-là sera vraiment le grand musicien français du vingtième siècle.

L'événement fut moins heureux pour le sculpteur Rodin, qui vient de se voir refuser sa statue de Balzac par le comité de la Société des Gens de Lettres, qui la lui avait commandée : le talent de Rodin n'est pas encore sanctionné par l'opinion publique ; c'est un artiste personnel qui, poursuivant son rêve, cherche à créer, en dehors des formules communément reçues. Ambition dangereuse s'il en fut, mais n'est-ce pas le sort de tous les artistes vraiment originaux, d'être en butte à l'incompréhension et aux quolibets : chez les modernes, Corot, Delacroix, Manet et Puvis de Chavannes connurent tous les sarcasmes. Rappelons-nous que Rembrandt mourut pauvre et que son œuvre se vendit à l'encan et à vil prix.

On peut répliquer que le rôle de la Société des Gens de Lettres n'est pas d'imposer les artistes plus ou moins méconnus à l'admiration réfractaire du public. Cela est parfaitement vrai, mais alors pourquoi s'être adressé à Rodin, alors qu'il y a tant d'honnêtes sculpteurs patentés, qui fabriquent des statues avec ressemblance garantie sur facture et dont les marbres n'offusquent personne ?

Alfred MORTIER.

## Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert 1<sup>er</sup>, après un court voyage en Angleterre et à Paris, est de retour dans la Principauté depuis mercredi.

S. A. S. le Prince Louis, Lieutenant au titre étranger dans l'armée française, attaché au 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, est en ce moment dans la Principauté. Le Prince Héritaire

est arrivé dimanche par le rapide de 2 h. 50, accompagné de M. le Comte de Lamotte d'Allogny. Il a été salué en gare de Monaco par M. le Colonel Bellando de Castro, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime ; S. Exc. M. Ritt, Gouverneur Général, et M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco.

Au pied du grand escalier de la Cour d'honneur du Palais, S. A. S. le Prince Louis a été reçu par M. le Comte d'Orémieulx, Colonel d'état-major ; M. Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements, et M. le Chef d'escadron Jeanmaire, Commandant du Palais.

S. M. I. l'Impératrice Eugénie a reçu vendredi, en sa villa *Cyrnos*, au Cap Martin, la visite de S. A. S. le Prince Albert. La même visite a été faite dimanche par S. A. S. la Princesse Alice.

Samedi a eu lieu l'inauguration officielle des tramways électriques. S. A. S. le Prince, qui a bien voulu honorer de sa présence cette intéressante cérémonie, est arrivé à 3 heures, en voiture, accompagné de M. le Chef d'escadron **Alban Gastaldi**, sur la place d'Armes, dont la chaussée avait été ornée de mâts surmontés d'oriflammes, avec trophées aux couleurs monégasques.

Le Prince a été reçu par M. de Lauménie, directeur de la Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston, et par M. Henri Crovetto, concessionnaire des tramways de Monaco. Etaient également présents, S. Exc. M. le Gouverneur Général et les principales autorités de la Principauté, ainsi que plusieurs ingénieurs et quelques invités.

Trois des nouvelles et très confortables voitures des tramways électriques ont pris part au trajet d'inauguration et ont transporté les personnes qui y avaient été conviées. Son Altesse Sérénissime a pris place dans la première, qui était coquettement décorée de fleurs et qui portait, sur le panneau de l'avant, les armoiries des Grimaldi, entourées de drapeaux et de guirlandes de feuillage. Cette voiture, pilotée par M. l'ingénieur Moinet, qui avait pris la place du wattman, a parcouru en un quart d'heure la distance qui sépare la place d'Armes du dépôt des tramways, à Saint-Roman. Malgré cette allure rapide, le trajet s'est effectué avec une régularité et une douceur de roulement remarquables. Les deux autres voitures suivaient à la même allure, à la distance réglementaire de trois minutes.

À Saint-Roman, le Prince a visité les installations et le matériel du dépôt des tramways, s'intéressant fort aux explications techniques qui lui ont été fournies par MM. les ingénieurs Cabirau, Connet, Gruyer, Moinet et Wetiner. Un lunch avait été préparé dans la cour des tramways qui, pour la circonstance, avait été élégamment aménagée et pavoisée. S. A. S. le Prince, daignant accepter une coupe de champagne, a bu à la prospérité des nouveaux tramways, ainsi qu'à ceux qui, à divers titres, ont contribué à leur installation. M. de Lauménie, au nom de la direction et des ingénieurs, s'est fait l'interprète des senti-

ments de gratitude et de respect que tous éprouvaient pour Son Altesse.

Le retour au point de départ s'est ensuite effectué dans le même ordre et, sur la place d'Armes, le Prince a de nouveau exprimé toute sa satisfaction.

Le public qui, en très grand nombre, avait stationné le long de la nouvelle voie pendant l'inauguration officielle, a été ensuite admis jusqu'au soir dans les nouvelles voitures, et cette première journée de recettes a été perçue au profit des pauvres.

Le soir, à 8 heures et demie, à l'hôtel de Paris, un grand dîner a été offert aux autorités et aux invités par M. H. Crovetto et la Compagnie française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston. Des toasts fort applaudis ont été successivement portés par M. de Lauménie, président de la Compagnie française ; M. de Loth, premier adjoint au maire de Monaco ; M. Biovès, maire de Menton ; M. Ernest Lairolle, conseiller général de Nice, et M. de Lattre, président du Tribunal Supérieur, qui occupait la place d'honneur en l'absence de S. Exc. M. le Gouverneur Général, empêché.

Ajoutons que depuis dimanche matin, nos nouveaux tramways électriques sont livrés au public et circulent à la satisfaction générale. C'est un progrès de plus à l'actif de la Principauté, dont le bon exemple ne saurait manquer d'être bientôt suivi par les villes voisines sur le littoral.

M. Henri Crovetto a remis à M. le Maire de la ville de Monaco, pour ses pauvres, la somme de 59 fr. 60, produit des recettes du jour de l'inauguration des tramways électriques par S. A. S. le Prince.

M<sup>me</sup> Bornier, déléguée de l'Association des Dames Françaises, dans la Principauté, a reçu de M<sup>me</sup> la comtesse Von der Osten la somme de cent francs, pour être versée à la caisse de cette œuvre humanitaire.

Mercredi dernier a eu lieu, au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, le tirage de la loterie au profit des enfants pauvres. Mademoiselle Odile de Richelieu avait bien voulu accepter de présider cette fête de bienfaisance à laquelle assistait l'élite de la société monégasque.

Une très belle exposition des lots, disposée avec goût dans un cadre poétique de verdure et de fleurs, a été d'abord fort admirée. Le tirage a ensuite commencé et les anciennes élèves, chargées de proclamer les numéros gagnants, se sont acquittées de leur tâche avec autant de zèle que d'intelligence. Cette opération a été agréablement interrompue et variée par des chants, des saynètes et des chœurs dont l'interprétation a été très applaudie et fait honneur tant aux jeunes pensionnaires qu'à leurs dévouées maîtresses. En somme, la journée a été doublement heureuse : pour les pauvres qui ont bénéficié des 250 séries de billets qui ont été entièrement placées, et en second lieu pour le Pensionnat des Dames de

Saint-Maur, qui a fait de nouveau apprécier l'excellente éducation donnée à ses jeunes élèves.

Judi, jour de l'Ascension, seront célébrées, en la paroisse de Sainte-Dévote les cérémonies de la Première Communion et de la Confirmation.

Plusieurs protestations s'élèvent contre les exigences de certains marchands qui augmentent le prix du beurre de 50 centimes et celui de la charcuterie de 60 centimes par kilog., sans distinction de provenance, sous prétexte d'augmentation de droit de douane.

Or, il faut remarquer que les droits de douane dont on parle ne frappent que les produits italiens à leur entrée sur le territoire français et sont, en tous cas, bien inférieurs à la surélévation de prix dont on se plaint à juste titre.

D'une part, les nouveaux droits de douane ne sont que de 17 francs les 100 kilog. pour le beurre et 75 francs les 100 kilog. pour la charcuterie; et, d'autre part, les produits français n'ont à supporter aucune charge de ce genre.

On ne peut donc expliquer la hausse factice de 50 centimes par kilog. sur le beurre autrement que par l'avidité des marchands trop pressés de réaliser de gros bénéfices aux dépens du bon public consommateur.

Il importe de dévoiler l'inexactitude du prétexte invoqué, afin que les acheteurs n'en soient plus dupes et puissent discuter en connaissance de cause les assertions fausses tendant à leur faire surpayer les denrées alimentaires, objet d'une spéculation illicite.

Cette spéculation, d'ailleurs, si elle n'était déjouée par le fait même de la divulgation, pourrait bien tomber sous le coup de l'article 433 du Code pénal.

La première journée des fêtes annuelles organisées par la Société des Régates a été favorisée, dimanche dernier, par un temps splendide et a obtenu un complet succès. Dans la matinée, la musique de la Société, suivie de M. le Ch<sup>r</sup> Joseph Marquet, président, et des membres du bureau, s'est rendue à l'église Sainte-Dévote, pour faire bénir son nouveau guidon.

A 2 heures de l'après-midi ont eu lieu les courses de rowing, qui avaient attiré tous les yachtsmen du littoral, et qui, d'un avis unanime, ont été des plus intéressantes. Dans la tribune du jury avaient pris place, avec M. le Ch<sup>r</sup> J. Marquet, auquel a été dévolue la présidence: M. Alexandre Hauff, président de la F. S. N. M.; M. Bonfiglio et M. Coucke, vice-président et secrétaire-trésorier de la même Société; M. le comte de Cessole, président du Club de la Voile de Nice; M. Bertrand, président de la Société Nautique de Cannes.

M. Hauff est nommé juge-arbitre; M. Bonfiglio starter, et MM. Bertrand et Coucke, juges à l'arrivée.

A 2 h. 25, se mettent en ligne les canots pour la première course, dont le résultat est le suivant:

- 1<sup>er</sup>, M. Louis Prevel, du Club Nautique de Nice, 6' 37";
  - 2<sup>e</sup>, M. Fraimbault, même Société, en 6' 47";
  - 3<sup>e</sup>, M. J. Waddington, même Société, en 6' 55".
- Belle course entre ces trois rameurs.

A 2 h. 55 a eu lieu la seconde course, celles des yoles franches à deux rameurs avec barreur. Sur six équipes inscrites, quatre sont en ligne qui, après une lutte fort intéressante, arrivent dans l'ordre suivant:

- 1<sup>er</sup>, *Dur-à-Frire*, MM. Galli et Navello, rameurs seniors du Club de la Voile de Nice, en 10' 50";
- 2<sup>e</sup>, *Tit-Bits-I*, MM. J.-G. Waddington et Lotan, rameurs juniors du Club Nautique de Nice, en 10' 53";
- 3<sup>e</sup>, *Sans-Souci*, MM. Bottin et Nicolet, rameurs juniors de la Société Nautique de Cannes, en 10' 53 2/5.

L'équipe du Club Nautique gagne le premier prix juniors; l'équipe monégasque avait abandonné.

A 3 h. 25, on donne le signal pour la troisième

et dernière course, celle pour yoles franches à quatre rameurs et barreur. Course impatientement attendue. Les trois équipes inscrites sont en ligne.

Le parcours pour cette course était de 2,400 mètres. Après un départ magnifique, les trois équipes se maintiennent pendant 500 mètres; l'équipe du Club Nautique de Nice, fort bien barrée par M. Cherry, va droit sur la bouée mouillée à 1,400 mètres du départ et malgré les efforts magnifiques des concurrents s'adjuge la course fort brillante dont voici les résultats:

- 1<sup>er</sup>, *Daily-Gossip*, MM. Waddington, Lotan, Prevel, Fraimbault, du Club Nautique, en 12'.
- 2<sup>e</sup>, *Va-Partout*, MM. Dennery, V. Pons, Lambert et Gras, de la Société Nautique de Cannes, en 12' 5".
- 3<sup>e</sup>, *Bric-à-Brac*, MM. Vaccarezza, Tschirret, Soudrille et Olivier, de la Société des Régates de Monaco, en 12' 20".

Après cette belle réunion nautique, on s'est rendu dans l'enceinte de la fête champêtre. L'intérieur de la grande tente, dressée au centre du terrain Radziwill, présentait le plus gracieux coup d'œil avec ses guirlandes de verdure, ses trophées de drapeaux et ses nombreux pavois multicolores. Un concert, donné de 3 à 5 heures, a fait apprécier les très grands progrès que l'excellente musique de la Société a réalisés sous l'habile direction de son chef dévoué, M. Bricoux. A 5 heures, le bal d'enfants a obtenu son succès habituel, et c'était merveille de voir l'entrain et la gaieté de tous les couples mignons qui ont dansé jusqu'à l'heure du dîner. Mais c'est surtout le grand bal du soir, avec la belle illumination de la salle champêtre et l'affluence considérable des fraîches toilettes printanières, qui a présenté un magnifique coup d'œil. L'animation s'est prolongée jusque bien avant dans la nuit, et on était heureux de reconnaître le bon goût et la correction parfaite qui n'ont cessé de régner dans l'enceinte du bal et qui font honneur à la population monégasque. En somme, excellente journée, dont nous sommes heureux de féliciter M. le Ch<sup>r</sup> J. Marquet et ses fidèles collaborateurs.

Ajoutons que les 500 francs donnés, avant son départ, par M. Gordon Bennett, à la Société des Régates, serviront à l'organisation de régates à la voile *locales* qui auront lieu le lundi de la Pentecôte, 30 mai.

#### SUR LE LITTORAL

Quelques départs:

- M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Rivoli viennent de quitter Nice, se rendant à Florence.  
M. le prince Kodachef est parti pour Paris.  
M<sup>me</sup> la marquise de Salisbury, qui avait, après le départ du premier ministre d'Angleterre, prolongé son séjour à la villa La Bastide, à Beaulieu, vient de quitter le littoral et de regagner Londres.

#### A L'ÉTRANGER

Non seulement aux Pays-Bas, mais aussi aux Indes orientales néerlandaises, on fait de grands préparatifs pour la célébration du couronnement de la reine Wilhelmine au mois de septembre prochain.

Plusieurs princes indiens sont attendus à cette occasion à La Haye.

Déjà le Soesoehoenau de Soerakarta, un des princes indépendants des Indes (ce prince exerce les droits de souverain, mais sous la suzeraineté suprême de la Néerlande), a envoyé une mission pour le représenter au couronnement de la Reine.

Le chef de la mission, le prince Ario, est chargé d'offrir à la Reine le portrait du Soesoehoenau, peint par un maître danois.

On télégraphie de Londres que quoique M. Gladstone puisse encore vivre quelques jours, sa faiblesse est telle qu'une catastrophe peut survenir d'un moment à l'autre.

Le *Morning Post* annonce que la Reine a accepté la démission de lord Aberdeen, gouverneur général du Canada. Lord Aberdeen restera à son poste jusqu'au mois d'octobre.

Une dépêche de Berlin annonce que le prince Henri de Prusse est arrivé le 12 mai, à Takou, avec la 2<sup>e</sup> division de l'escadre de croiseurs.

## Lettre d'Italie

Rome, 16 mai.

La tranquillité est rétablie d'une façon complète dans toute l'Italie. Ici, elle n'a pas été un seul instant sérieusement troublée et c'est un fait digne de remarque que ce calme de la capitale en présence de l'insurrection qui grondait un peu partout autour d'elle.

En pareille circonstance, il n'en serait assurément pas de même ailleurs, et on se demande ce qui se passerait à Paris, si l'on apprenait tout à coup que l'insurrection a éclaté dans quarante ou cinquante communes; qu'à Rouen, Bordeaux, Marseille, Toulouse, la troupe l'étoffe à coups de fusil; qu'à Lyon on se bat depuis quatre jours et que le canon seul peut arriver à bout de la révolte! Certes nous verrions aussitôt Paris en ébullition.

La différence tient, pour une bonne part, aux traditions régionalistes qui, malgré tout, dominent encore les esprits en Italie; l'énorme effort fait pour y créer un système centralisateur à l'instar du système français a été impuissant à les faire complètement disparaître. J'ajoute pourtant que les traditions toutes seules n'auraient peut-être pas suffi à maintenir Rome dans un état d'ordre aussi parfait; le gouvernement y a fortement aidé sans doute en faisant arrêter depuis quelque temps tous ceux qu'il pouvait croire susceptibles d'exciter les ouvriers romains à l'agitation. On affirme que plus de 500 individus ont été ainsi mis prudemment à l'abri de la tentation de se compromettre.

Tous les journaux cherchent à établir la cause exacte des douloureux événements qui ont éclaté, pour ainsi dire, à l'improviste, sans qu'on en ait su exactement le comment et le pourquoi. Le renchérissement du pain ne pouvait être qu'un prétexte, surtout à Milan, où il n'y a pas une population affamée comme dans certains malheureux villages, et où, au contraire, il y a une industrie en pleine prospérité. Le mouvement a donc été fortement étendu et exploité par les socialistes et les anarchistes; ce qui semblerait le prouver, c'est qu'on a, dit-on, saisi des documents fort compromettants, d'après lesquels il ressortirait que l'insurrection était préparée depuis longtemps, et qu'elle a surtout échoué parce qu'elle a éclaté prématurément.

Tout cela est-il bien exact? On ne saurait l'affirmer, et je ne suis pas dans le secret des dieux ni même du gouvernement.

En attendant, tout cela est bien fâcheux, surtout en ce moment où l'Exposition de Turin vient à peine de s'ouvrir. Déjà, les étrangers commencent à affluer en grand nombre, et on pouvait prévoir une affluence encore plus considérable pour les semaines suivantes. Les troubles de ces jours derniers ont mis en fuite la plupart de ceux qui étaient venus assister à l'inauguration de l'Exposition et qui comptaient par la même occasion visiter les principales villes d'Italie. C'est ainsi que la reine régente de Hollande et sa fille, la reine Wilhelmine, ont rapidement repassé la frontière. Cette panique, espérons-le, n'aura pas de suite, et le succès de l'Exposition de Turin ne sera pas compromis, si, grâce à l'énergie et aux sages mesures du gouvernement, le calme revient dans les esprits comme il est revenu dans la rue.

#### MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Les voitures automobiles électriques de gare à Paris.** — D'après ce que nous apprend la *France automobile*, la Compagnie de l'Ouest vient d'élaborer un intéressant projet de fiacres électriques à accumulateurs pour le service de ses voyageurs. Accumulant à la gare Saint-Lazare d'une usine d'électricité dont toute la production est disponible pendant la plus grande partie de la journée, la Compagnie a pensé qu'elle pourrait utiliser cette usine pour recharger ses fiacres dans d'excellentes conditions. Aussi s'adresse-t-elle aux constructeurs d'automobiles et leur pose-t-elle le problème suivant. Etudier un type de fiacre électrique pouvant transporter quatre voyageurs et 150 kilos de bagages et pouvant faire, en toute sécurité, un parcours d'au moins 50 kilomètres par jour. Elle prendra ces types pendant six mois à l'essai, moyennant une redevance journalière à déterminer. Au bout de cette période de six mois, elle se réservera le droit de faire son choix et d'acheter à un prix fixé d'avance les véhicules ayant pris part aux concours.

**Le Chauffage de l'avenir.** — Pour se chauffer avec le courant électrique, il suffit de lui faire traverser des substances d'une conductibilité médiocre. Le fer allié au nickel et le maillechort ont été jusqu'à présent le plus souvent employés, mais la conductibilité de ces alliages est encore assez grande, et on risque, si le courant est trop fort, de les volatiliser ou de les fondre, ce qui pourrait provoquer des incendies. M. Le Roy a trouvé un autre corps qui donne de bien meilleurs résultats, c'est le silicium cristallisé. Il le réduit en poudre et l'agglomère ensuite à la presse hydraulique sous forme de baguettes de 20 centimètres de longueur et de 1 centimètre d'épaisseur; il en réunit ensemble un certain nombre qu'il place dans un tube de verre où le vide est fait; cela constitue, en somme, une grosse lampe à incandescence dans laquelle chaque baguette est portée à une température d'environ 1,000 degrés. Au point de vue de l'économie, on ne peut poser de règle fixe, le prix du

courant électrique étant essentiellement variable suivant les localités ; tout dépend des conditions dans lesquelles il est obtenu ; à Paris, il est plus cher que n'importe où grâce au peu de durée des concessions. Quoi qu'il en soit, ce mode de chauffage est certainement le plus agréable et le plus hygiénique qu'on puisse avoir, puisqu'il ne produit ni poussière, ni gaz, ni odeur, ni fumée, et qu'il s'allume et s'éteint instantanément.

## MARINE ET COLONIES

**Les naufragés du « Méléart ».** — Tous les marins (moins le second qui a disparu) ayant composé l'équipage de la goélette *Méléart*, assaillie par une violente tempête près le grand banc de Terre-Neuve, le 6 avril dernier, et qui ont été recueillis sur ce navire coulant bas par le bâtiment *Hoffhakyme*, puis conduits à Santiago-de-Cuba, viennent, après avoir touché Baltimore et New-York, d'être rapatriés par le paquebot la *Normandie*.

**Lancement à La Seyne.** — Jeudi matin a eu lieu le lancement du croiseur-corsaire *Châteaurenault*, construit par les Forges et Chantiers de La Seyne, sur les plans de son directeur, M. Lagane.

Le *Châteaurenault* mesure de l'étrave à la meche de gouvernail, 135 mètres ; la largeur moyenne est de 16 m. 05 ; le tirant d'eau, 7 m. 40 ; le déplacement, 8,017 tonnes. Sa vitesse, aux essais, devra être de 23 nœuds.

Trois machines de la puissance de 23,000 chevaux, indépendantes les unes des autres, et placées séparément dans des compartiments étanches, actionnent trois hélices qui peuvent donner 124 tours à la minute. Ces machines ont été construites dans les ateliers des Forges et Chantiers du Havre.

La puissance offensive de ce nouveau type de croiseur sera constituée par deux canons de 164 mil. 7 ; six canons de 138 mil. 6 ; dix canons de 47 mil. et cinq de 37 mil., tous à tir rapide et dont le service est effectué par des appareils électriques destinés à lui assurer une grande rapidité.

Ce bâtiment est tout en acier ; son effectif est de 600 hommes et son armement et sa construction coûteront 15 millions environ.

Le lancement a parfaitement réussi. M. l'ingénieur Le Gô avait imaginé pour cette opération de supprimer les boucles faites à la chaîne de retenue et de les remplacer, de chaque côté du *Châteaurenault*, par un poids de 12 tonnes qui, en traînant, ont absorbé la vitesse acquise.

## VARIÉTÉS

### LA SALLE DES CONQUÊTES

et la collection de portraits de la cour de France  
AU PALAIS DE MONACO

Les lecteurs qui ont suivi depuis une quinzaine d'années ce qui s'est publié sur Monaco, se rappelleront peut-être deux articles de l'*Annuaire de la Principauté* en 1883 et 1884, où l'on avait tenté la monographie du Palais de Monaco. Ce n'était qu'un résumé rapide de l'histoire de ses embellissements, de ses collections et de l'incomparable réunion d'objets d'art de tout genre, qui en avaient fait, au dix-septième siècle, une des merveilles les plus vantées par les voyageurs de marque qui se rendaient en Italie.

Ces articles étaient, dans la pensée de leur auteur, le sommaire d'une étude minutieuse des richesses artistiques dont de nombreux inventaires, très développés, ont conservé l'état successif. On se proposait, dans un travail d'ensemble, non seulement de remettre en lumière la vie fastueuse et élégante qui était celle des maîtres de ce pays, mais aussi le cadre plein de goût et de magnificence dans lequel cette vie se déroulait.

D'autres travaux d'une nature plus générale et plus utile peut-être pour la Principauté ont détourné les préoccupations et les travaux de l'auteur, sans cependant lui faire perdre de vue cette publication des *Beaux-Arts au Palais de Monaco*, dont le premier fascicule portait un numéro d'ordre qui était une promesse et un engagement.

Le moment semble venu de reprendre ces recherches. La Principauté, sous la haute, persévérante et intelligente impulsion qu'elle reçoit, a développé chaque année davantage la contribution brillante qu'elle apporte au mouvement artistique de ce temps. On aurait l'ambi-

tion de montrer comment, dans les siècles qui nous ont précédé, les choses de haute culture étaient en honneur chez les petits princes de Ligurie, et comment ils avaient tour à tour apporté leur contingent à l'ornement de leur palais, à l'encouragement des artistes, à l'éclat des fêtes qui marquèrent leur règne.

Avant de consacrer une publication méthodique à ce sujet, on a pensé qu'il serait intéressant de retracer dans les colonnes de ce journal, quelques-uns des épisodes de la vie artistique des Princes de Monaco. Le dépouillement des papiers si divers qui sont renfermés dans les archives du Palais, a permis à l'auteur de noter au passage bien des faits dignes d'être rappelés. C'est le fruit de ces recherches qu'il a le projet d'exposer dans une série de petites monographies indépendantes les unes des autres, et qui ne suivront pas l'ordre des temps. Le but commun qu'on poursuivra sera le seul lien qui les rattachera l'une à l'autre ; le document jouera, dans ces études, le rôle principal ; ce sera lui qui parlera surtout ; on n'y apportera, comme dit Montaigne, « que le filet à les lier. »

I

#### LA SALLE DES CONQUÊTES

Aujourd'hui nous voudrions relater une recherche qui fut pendant plusieurs années l'objet des préoccupations ou plutôt des distractions favorites d'un des princes les plus intelligents qui aient compté dans la dynastie des Grimaldi, le prince Antoine I<sup>er</sup>.

Retenu loin de la cour de France par des infirmités précoces, le prince Antoine eut l'art d'éviter, par une incroyable activité dans sa correspondance et l'habileté vraiment remarquable de ses agents à Versailles, cet écueil de l'absence qui fut sous le grand règne la pire et la plus sûre cause de disgrâce. On ne rappellera pas ici comment il fit servir sa réclusion forcée aux intérêts de la France pendant la guerre de la succession d'Espagne, pendant la Régence et surtout à l'époque des affaires d'Alberoni ; Monaco était alors devenu le centre des renseignements politiques recueillis dans toute l'Italie. Antoine se délassait des soins que lui imposait cette participation à la politique générale, en ornant l'intérieur du Palais de Monaco, mais surtout en créant cette résidence délicieuse de Carnolès, au milieu des bosquets d'orangers et de citronniers, pour laquelle il avait demandé des plans aux grands architectes de la cour de France, à de Cotte et à Gabriel.

L'esprit toujours hanté des souvenirs de Versailles, il s'appliquait à s'entourer de ce qui lui rappelait cette cour où il avait brillé et ce milieu de la maison de Lorraine où l'avait introduit son mariage avec la fille du duc d'Armagnac-Lorraine, grand-écuyer de France, « Monsieur le Grand » dont le nom revient à chaque instant dans les mémoires de Saint-Simon.

Pour répondre à cette préoccupation, il se tenait avec le plus grand soin au courant de ce qui se produisait dans l'ordre littéraire et artistique ; la trace s'en trouve dans un grand nombre de ses lettres. Ses agents à Paris étaient constamment occupés à lui adresser les publications relatives aux sciences et aux arts. C'était surtout le plus habile d'entre eux, l'auditeur général Bernardoni, celui qui avait d'abord été pendant la guerre de la Succession le correspondant politique à Parme et qui avait conduit ensuite les délicates négociations du mariage de Louise-Hippolyte.

Nous ne parlerons pas de la véritable passion du Prince pour la musique ; nous dirons une autre fois quelle part il avait faite aux correspondants qui contribuaient à lui fournir les éléments des représentations musicales dirigées par lui-même dans son Palais ; nous ne nous occuperons aujourd'hui que de son goût pour la peinture et surtout pour les reproductions des œuvres des maîtres contemporains. Il entretenait près de lui deux peintres monégasques qui travaillèrent sous ses yeux pendant de longues années. L'un d'eux, Joseph de Bressan était le fils de l'agent diplomatique des règnes d'Honoré II et de Louis I<sup>er</sup> ; il avait fait son éducation artistique à Rome aux frais des Princes ; il peignit surtout des portraits, et le nombre des copies qu'il exécuta est très considérable. Il fit surtout de nombreuses répétitions du portrait d'Antoine I<sup>er</sup>, peint en 1703, par Hyacinthe Rigaud.

L'autre artiste commensal du Prince, Jean-Augustin Vento, s'occupait surtout de peinture d'histoire.

Antoine prenait un extrême plaisir à voir travailler ses peintres : il parle fréquemment dans ses lettres de ce passe temps. Il cherchait à alimenter leurs études en leur fournissant des sujets qu'il aimait à voir reproduits ; il se procurait, dans ce but, les gravures des maîtres qui avaient retracé les grands faits militaires du règne de Louis XIV ou avaient illustré l'école française dans ce temps.

Il eut alors l'idée de confier à Vento une curieuse entreprise. Il s'était attaché particulièrement à la série des œuvres de Van der Meulen ; il ne se contenta pas d'en recueillir les estampes ; il voulut le faire reproduire en peinture d'après ces modèles gravés. Cette idée eût été seulement bizarre si le peintre chargé de l'exécuter n'eût eu un talent réel et ne s'en fût tiré assez à son avantage pour que, quarante ans plus tard, le peintre Raphaël Mengs, qui exécuta en 1759 le portrait de la princesse Catherine de Brignole, femme d'Honoré III, n'ait, suivant une lettre du majordome Bréa, manifesté l'étonnement que lui causait « un aussi parfait « dessin et une semblable habileté dans la couleur »

C'était dans le nouvel appartement aménagé pour lui-même, du côté sud-ouest du Palais, qu'Antoine, avait disposé la salle dont il avait fait comme un sanctuaire consacré aux gloires du règne de Louis XIV. Elle occupait une partie de l'emplacement actuel de la grande salle à manger du Palais, et avait déjà reçu en 1722, les reproductions de Van der Meulen. Elle prit le nom, qui lui resta jusqu'à la Révolution, de *Salle des Conquêtes*.

Antoine voulut compléter cette décoration en y ajoutant les portraits des grands hommes « qui, » disait-il dans une de ses lettres, « ont excellé en France dans « l'art de la guerre ». Il fit d'abord choix des portraits de Condé, de Turenne, de Créqui, de Luxembourg, de Vauban et de Louvois.

L'auditeur général Bernardoni fut chargé du soin de rechercher à Paris et à Versailles les originaux dont le Prince désirait les copies. Il se mit aussitôt à cette œuvre.

La correspondance d'Antoine et de son agent rapporte presque toutes les semaines, non seulement l'état d'avancement des copies entreprises, mais surtout, — et en cela cet épisode a un véritable intérêt pour l'histoire de l'art, — elle donne l'indication précieuse pour en suivre la trace, des personnages qui possédaient, pendant la génération qui suivit celle des hommes que ces toiles représentaient, les meilleurs portraits par lesquels leurs traits nous ont été transmis.

« Je me flatte, » écrivait le Prince à son auditeur le « 22 mai 1722, « qu'on ne vous refusera pas dans les mai- « sons de ces grands hommes les originaux de leurs « portraits les plus modernes, pour avoir des copies de la « main d'un bon peintre ».

Bernardoni rendait compte, à la date du 28 août et du 14 septembre, des démarches qu'il avait déjà faites :

« J'ay promis à V. A. les portraits qu'Elle m'a deman- « dés et je luy tiendrai parole avec le plus de célérité « qu'il me sera possible, espérant qu'Elle les trouvera « au dessus du barbouillage des peintres ordinaires.

« ... J'ay eu hier, l'après-dîné, la visite du peintre que « j'ay choisy pour les portraits que V. A. désire. Il m'a « demandé si ces portraits doivent être avec des mains « ou sans mains, s'ils doivent être de simples bustes « ou si la figure doit être poussée jusqu'à mi cuisse ; « enfin s'ils doivent être au naturel ou des figures entiè- « res ; car V. A. scayt bien qu'on peint un homme debout « sur une toile d'un pied de long.

« ... La différence des unes aux autres fera même une « différence de prix. Je me suis plaint à ce peintre qui « est le copiste de M. Rigaud, d'avoir tardé si long- « temps à me faire ces questions ; mais il s'est excusé « sur l'infinité des ouvrages qu'il a eu jusqu'à cette « heure. Il m'a promis en revanche qu'en retour de la « réponse de V. A. il quitterait tout pour y travailler et « que même il se fera ayder par un autre qui est aussy « habile que luy afin de pousser le travail avec plus de « célérité ; il m'a assuré en un mot que je ne perdray « rien pour attendre. »

(A suivre)

G. SAIGE.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

**SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO**

Société Anonyme Monégasque au capital de 300,000 fr.  
Siège social : Chemin du Cap d'Aglio

MM. les Actionnaires de la Société sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, au siège social, pour le jeudi 2 juin 1898, à cinq heures et demie du soir.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1° Modification à l'emprunt voté par l'assemblée générale du 8 octobre 1897.
- 2° Modifications dans le conseil d'administration.

**Nota.** — Conformément à l'article 31 des statuts, tout propriétaire de dix actions au moins dont les titres sont au porteur, doit, pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, déposer ses titres au siège social trois jours francs avant l'ouverture de l'assemblée.

**SOCIÉTÉ ANONYME des HALLES et MARCHÉS**

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Capital, 500,000 francs

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le **Mercredi 8 Juin 1898, à 4 heures de relevée**, au siège social.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1° Rapport des commissaires ;
- 2° Rapport du Conseil d'Administration ;
- 3° Approbation des comptes de l'exercice 1897-1898 et décharge s'il y a lieu ;
- 4° Fixation du dividende ;
- 5° Ratification de la nomination d'un Administrateur ;
- 6° Nomination d'Administrateur en remplacement d'Administrateur sortant ;
- 7° Nomination des commissaires ;
- 8° Fixation de leur rétribution ;
- 9° Tirage au sort de 20 obligations.

L'assemblée se compose des porteurs d'au moins 20 actions.

Les titres devront être déposés au siège social ou dans les principaux établissements de crédit, au moins deux jours avant l'assemblée.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, le **Mercredi 8 Juin 1898, à 5 heures de relevée**, au siège social.

**ORDRE DU JOUR :**

- Agrandissement du Marché de Monte Carlo.
- Création de ressources par obligations ou tous autres moyens pour convertir cette dépense.
- L'Assemblée se compose des porteurs d'au moins 20 actions.

Les titres devront être déposés au siège social ou dans les principaux établissements de crédit, au moins deux jours avant l'assemblée.

**A VENDRE**

1° Un fonds de commerce réunissant : une *Epicerie Parisienne avec Boucherie et Charcuterie*, le tout luxueusement installé, situé au centre de Monte Carlo, situation unique et d'un rapport assuré, dépendant de la faillite MASSA ;

2° Un fonds de commerce connu sous le nom de *Restaurant Excelsior*, sis boulevard du nord, à Monte Carlo, dépendant de la faillite des époux DE GIORGIS. S'adresser à M. Cioco, syndic, à Monaco.

M. SÉBASTIEN GIACHERI prévient le public qu'il vient de reprendre le fonds de commerce d'*épicerie et comestibles, débit de liqueurs et hôtel-restaurant*, que M. BANFI exploitait à Monte Carlo, impasse de la Fontaine, villa Saïd.

Faire les oppositions, s'il y en a, dans la huitaine, sous peine de forclusion, chez M. Giacheri, tous les jours, de 9 à 10 heures du matin.

M<sup>me</sup> Veuve Elisabeth CROVETTO et ses enfants informent leurs amis et connaissances qu'une messe de bout de l'an sera dite en la cathédrale de Monaco, le samedi 21 mai courant, à 8 h. et demie du matin, pour le repos de l'âme de leur regretté époux et père

Monsieur Sébastien CROVETTO

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2.

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, soussigné, le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, monsieur Joseph GUIZOL, négociant en vins, demeurant à Monaco, rue Grimaldi, numéro 37, a acquis de :

1° Monsieur Emmanuel - Ernest - Edouard - Albert BALENSI, propriétaire, et madame Louise-Elisa-Berthe LEBLOND, son épouse, demeurant à Paris ;

Et 2° Monsieur Adrien-Louis-Ferdinand CASIS, négociant, et madame Marie-Blanche LEBLOND, son épouse, demeurant ensemble à Paris, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire.

Un lot de terrain situé à Monaco, dans la Condamine, rue Grimaldi, de la contenance de 818 mètres 49 décimètres carrés, porté au cadastre sous le numéro 163 P section B, complanté d'arbres : citronniers, orangers, oliviers et autres ; tenant de l'est à la villa Bertha, mur mitoyen entre deux ; du midi au surplus de la propriété des vendeurs ; à l'ouest, à l'hôtel Bristol, mur mitoyen entre deux, et au nord à la rue Grimaldi, moyennant le prix principal de *soixante-cinq mille quatre cent soixante-dix-neuf francs, vingt centimes*.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, volume 64, numéro 7, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le douze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus-désigné des inscriptions pour cause d'hypothèque légale, qu'elles devront requérir, ces inscriptions, dans le délai d'un mois de la présente insertion, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Pour extrait conforme :  
Signé : L. VALENTIN.

**TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO**

**AVIS**

Les créanciers opposants de la dame Blanche ROOSEWELT, épouse Machetta d'Allegri, rentière, demeurant à Monaco, boulevard des Moulins, maison Brégnat, sont informés qu'une distribution pour contribution a été ouverte au Greffe du Tribunal Supérieur le 13 mai courant, et que les créanciers opposants devront se rendre, avec titres et pièces, en la Chambre du Conseil dudit Tribunal, le 24 du même mois, à 3 heures du soir, par devant M. le Juge-Commissaire, à l'effet de se régler amiablement sur la distribution d'une somme de 3,168 fr. 90 cent., provenant de la vente des meubles saisis à l'encontre de ladite dame.

Monaco, le 14 mai 1898.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

**EXTRAIT**

Par jugement en date du 10 mai, le Tribunal Supérieur a déclaré le sieur Louis CASABIANCA, ancien négociant en vins, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée au 12 mai dernier.

M. Plantif, Juge du siège, a été nommé Commissaire et M. Raybaudi, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 10 mai 1898.

Pour extrait conforme :  
Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

**AVIS**

Les créanciers de la faillite de la dame Joséphine BOUTEILLE, épouse FROMENT, épicière à Monaco, sont invités à se présenter le vingt-quatre mai courant, à deux heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 8 au 15 Mai 1898

CASSIS, ch.-marée. <i>St-Elme</i> , fr. c. Sammartin, ciment et briques.	
MENTON, br.-goël. <i>Costanzo-Tita</i> , it. c. Marcenero, vin.	
BEAULIEU, y. à vap. <i>Flamingo</i> , angl. c. Sabot, sur lest.	
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr. c. Bellone, sable.	
ID. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr. c. Bianchy, id.	
ID. b. <i>Marie</i> , fr. c. Conte, id.	
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> fr. c. Arnaud, id.	
ID. b. <i>Fortune</i> , fr. c. Roux, id.	
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr. c. Ferrero, id.	
ID. b. <i>Tante</i> , fr. c. Rival, id.	
ID. b. <i>Louise</i> , fr. c. Garel, id.	

Départs du 8 au 15 mai

MENTON, goël. <i>Marie-Clotilde</i> , fr. c. Rostagni, vin, fûts vides.	
ST.-TROPEZ, ch.-marée, <i>St-Elme</i> , fr. c. Sammartin, sur lest.	
BEAULIEU, y. à v. <i>Flamingo</i> , angl. c. Sabot, id.	
CANNES, b. <i>Bathélemy-Elisa</i> , fr. c. Davin, id.	
ID. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr. c. Bellone, id.	
ID. b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr. c. Bianchy, id.	
ID. b. <i>Marie</i> , fr. c. Conte, id.	
ID. b. <i>Fortune</i> , fr. c. Roux, id.	
ID. b. <i>Tante</i> , fr. c. Rival, id.	
ID. b. <i>Louise</i> , fr. c. Garel, id.	
ANTIBES, b. <i>Angelo-Padre</i> , it. c. Dominci, id.	

**M<sup>me</sup> Antoinette MASINO**

SAGE-FEMME DE 1<sup>re</sup> CLASSE

3, rue Grimaldi, maison Colombara, au 1<sup>er</sup>

CONDAMINE

— Prend des pensionnaires — Prix modérés —

A LA

**BELLE JARDINIÈRE DE MONACO**

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tous faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

**Uniformes et Livrées** — Costumes **Cyclistes** — Maillots et Bas — **Robes de Chambre** et **Coin de feu** — **Vêtements Imperméables** — **Habits** — **Redingotes** — **Gilets** et **Pantalons drap noir** — **Pèlerines capuchon**.

**Vêtements sur mesure**, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**LEÇONS DE PIANO**

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)														
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
9	757.5	757.3	756.1	756.	756.	19.5	21.	24.2	19.6	17.5	68	S E faible	Beau							
10	755.	754.8	754.	754.	754.2	18.3	20.5	24.6	19.	17.3	71	id.	Variable, pluie							
11	754.	754.	753.	752.	752.2	19.5	21.7	25.2	20.	17.5	79	id.	Couvert							
12	749.1	747.3	744.8	743.2	745.	17.5	17.2	17.	17.1	16.8	87	id.	Couvert, pluie							
13	749.	750.8	751.1	752.	753.5	17.	19.2	23.1	18.5	16.3	65	S O très fort	Beau							
14	760.	761.	761.8	762.	762.5	17.2	19.3	24.1	17.9	16.	67	S O faible	id.							
15	763.8	764.	763.9	763.	762.7	17.9	20.	23.6	18.	16.3	61	id.	id.							
DATES											9	10	11	12	13	14	15	Pluie tombée : 5 <sup>mm</sup> 7		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima		24.2	24.7	25.2	18.2	23.2		24.1	24.1
											Minima		16.8	16.	16.2	14.6	13.8	14.9	15.5	

**ASTHME** OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. p<sup>r</sup> les Célébrités médicales. Soulagement immédiat GUÉRISON par les Mêmes résultats avec le PAPIER GICQUEL, brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b<sup>x</sup>. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.

**CIGARES GICQUEL**